

EXP  R

Stages en entreprise
pour les étudiants en master de recherche

Exp'R, C'EST QUOI ?

Si un nombre croissant d'entreprises travaillent régulièrement avec des laboratoires académiques, certaines, notamment les PME, hésitent encore à démarrer des collaborations. Avec son plan « Ensemble pour innover » visant à doper l'innovation en Pays de la Loire et renforcer la compétitivité des entreprises, la Région a pour objectif d'inciter la collaboration entre chercheurs du secteur public et entreprises, notamment en encourageant la mobilisation de compétences de recherche au service d'une problématique d'entreprise.

C'est pourquoi, la Région propose de faciliter l'accueil d'étudiants de second cycle universitaire au sein de PME, ETI ou associations des Pays de la Loire pour un stage portant sur une problématique de recherche identifiée par l'entreprise.

Exp'R, C'EST UNE FORMULE 3 FOIS GAGNANTE !

- **POUR L'ÉTUDIANT**, c'est la perspective d'une insertion professionnelle en entreprise ou de la poursuite de collaboration dans un contrat de recherche
- **POUR LE LABORATOIRE**, c'est l'accompagnement d'un étudiant en master sur un projet de recherche industrielle, avec une éventuelle perspective de poursuite de recherche (CIFRE...)
- **POUR L'ENTREPRISE OU L'ASSOCIATION**, c'est plus de souplesse dans la mise en œuvre grâce au conventionnement dans le cadre d'un stage classique de fin de formation. C'est aussi la possibilité de prolonger la recherche à l'issue du stage, l'état de l'art scientifique établi par le stagiaire pouvant – mais sans obligation – être mis à profit pour l'établissement d'un rescrit fiscal (Crédit impôts recherche, Crédit impôt innovation), un sujet de thèse CIFRE et/ou un projet de recherche partenarial.

À noter que si la mission confiée au stagiaire peut être conçue comme une étape préalable à des travaux de R&D, aucun engagement ne pèse sur l'entreprise ou l'association, l'étudiant ou le laboratoire quant à l'issue qui pourrait y être donnée.

À QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?

- **À tout étudiant inscrit en master 2 de recherche, ou en dernière année d'école d'ingénieurs, d'un établissement d'enseignement supérieur des Pays de la Loire**, quelle que soit la discipline (sciences humaines et sociales incluses).
- **À toute TPE, PME, ETI ou association** implantée en Pays de la Loire, quel que soit le secteur d'activité.

POUR QUELLE NATURE DE STAGE ?

- En 2^e année de master de recherche ou en dernière année d'école d'ingénieurs
- Entre 4 à 6 mois
- Objectif : réaliser les premiers travaux susceptibles de lever les verrous technologiques et scientifiques identifiés par l'entreprise.

Pour les stages de type technologique, il pourra s'agir de :

- faire la preuve du concept en laboratoire susceptible de lever les verrous technologiques (TRL¹ 3),
- valider le prototype en laboratoire (TRL 4),
- valider le prototype en environnement industriel (TRL 5).

Pour les stages dans les disciplines sciences humaines et sociales, il pourra s'agir de relever un défi de gestion, opérationnel, juridique, commercial ou social en utilisant une méthodologie innovante fondée sur les acquis de la formation de l'étudiant.

1. L'échelle TRL (en anglais *Technology Readiness Level*, qui peut se traduire par niveau de maturité technologique) est un système de mesure employé par des agences gouvernementales américaines et par de nombreuses compagnies et agences mondiales afin d'évaluer le niveau de maturité d'une technologie (matériel, composants, périphériques, etc.) avant d'intégrer cette technologie dans un système ou un sous-système (Source Bpifrance) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Technology_readiness_level

LE LANCEMENT DU PARCOURS Exp'R



EN QUOI CONSISTE L'ACCOMPAGNEMENT **R**RÉGIONAL ?

Un appui technique

Il appartient à l'entreprise ou l'association d'identifier la problématique scientifique devant faire l'objet de la mission du stagiaire. Cette problématique est ensuite validée par la Région.

L'organisme d'accueil est alors mis en lien avec un laboratoire de recherche sur la thématique abordée et est accompagné tout au long du stage (notamment par les ingénieurs filières du dispositif *Fil'Innov** pour ce qui est des universités).

Le stage est principalement effectué en entreprise et partiellement en laboratoire.

Une aide financière

Une subvention forfaitaire est versée à l'entreprise ou l'association afin de couvrir partiellement l'indemnité du stagiaire. Ce montant s'élève à **1 500 €** pour la durée du stage.

* *Fil'Innov* repose sur des ingénieurs positionnés sur des filières prioritaires avec l'objectif de recenser et valoriser les compétences académiques. Ils développent notamment des partenariats entre laboratoires de recherche et entreprises (via des contrats de recherche, des prestations, etc.)

CONTACT

RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

Direction de l'enseignement supérieur et de la recherche
Tél : 02 28 20 61 58 - exp.r@paysdelaloire.fr

Dépôt des offres de stage et des candidatures étudiantes
sur <http://expr.paysdelaloire.fr>

